

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : GENTIL, Dominique

Titre : « Rompre le cloisonnement », *Note Iram*, 5 p.

Editeur : IRAM, Paris

Date : 2000

ROMPRE LE CLOISONNEMENT

Dominique GENTIL – IRAM

Une des spécificités françaises semble malheureusement dans le domaine de la micro-finance mais aussi sur bien d'autres thèmes, la difficulté d'établir des synergies entre les différents acteurs concernés (financiers, opérateurs, universitaires, chercheurs). Chacun reste dans ses activités ou prérogatives spécifiques, ses critères d'appréciation et en général est trop suroccupé pour avoir une vision d'ensemble, prendre du recul et établir des collaborations.

Le bailleur de fond souhaite développer des institutions d'épargne-crédit, atteignant le plus rapidement possible l'équilibre financier, sans prendre trop de risques (à la suite de faillites récentes ou de difficultés de certains Réseaux). Il appuie également l'Etat pour établir une législation adaptée et des procédures de supervision (cellule du Ministère des Finances, rôle de la Banque Centrale). L'opérateur est en général jugé sur un certain nombre de critères simples : augmentation du nombre de clients (ou membres) et de caisses locales ; évolution des encours d'épargne et de crédit ; évolution du taux de remboursement ; équilibre financier. Si on veut aller au delà, par exemple caractériser le type de clientèle, l'adéquation des produits financiers, les impacts économiques et sociaux du crédit, la viabilité sociale des institutions financières... et surtout si on cherche à avoir une vision comparative un peu ambitieuse, on se heurte à une grande réticence et à la nécessité de démontrer une utilité à court terme pour un réseau déterminé. La seule étude d'impact, à notre connaissance, financée par l'aide française, après un difficile parcours du combattant, en mobilisant plusieurs « reliquats » à été l'étude comparative entre Bénin, Burkina et Guinée, réalisée en 1996 et publiée en 1997.

D'un autre côté, malgré quelques universités intéressées (Paris I, Paris X, Lyon 2, Orléans...), ayant des thésards travaillant sur ce sujet, il n'y a pas eu, malgré de nombreuses sollicitations, une réelle implication des chercheurs dans ce domaine, qui ne rentre pas actuellement dans les grands thèmes de recherche de l'IRD, du CIRAD¹, du CNRS ou de l'EHESS. Un essai de confrontation, déjà ancien, entre universitaires et praticiens avait été réalisé lors d'un numéro spécial de la Revue Tiers Monde (N° 145 – Janvier-Mars 1996) mais est resté sans lendemain.

Cependant les liaisons, actuellement limitées, s'avèrent fécondes. L'enseignement de la micro-finance correspond à un réel besoin diversifié, allant des praticiens (cf cycle SYDEC de l'Agence française de

¹ A l'exception d'un petit financement pour une ATP (Action Technique Programmée) au CIRAD.

Développement, ou module CNEARC) à des étudiants de DESS. L'expérience montre que celui-ci suscite un réel intérêt et permet une bonne confrontation entre les analyses théoriques (marchés financiers, coûts d'intermédiation, sélection adverse...) et les observations concrètes. Ceci oblige à des analyses comparatives et à une confrontation de plusieurs disciplines : économie, sociologie, politique et à l'analyse critique de divers outils pratiques.

Au delà de l'enseignement, la micro-finance peut susciter de nombreux objets de recherche, rejoignant les problématiques générales sur les mécanismes des changements sociaux, d'innovations, de différenciation sociale, d'accumulation-redistribution, de création d'un esprit d'entreprise et/ou de classes d'entrepreneurs, de reproduction des pouvoirs ou d'apparition de nouveaux leaders.... La liste est loin d'être limitative. Ces recherches peuvent apporter des éléments de réflexion (mais pas directement des propositions opérationnelles, pour lesquelles la recherche est mal outillée) à des questions pratiques que se posent les financiers ou les opérateurs : faut-il cibler certaines clientèles, comme les femmes et les pauvres ; comment éviter l'accaparement du crédit et du pouvoir par les « notables » ; comment aller au delà de la viabilité financière d'une institution pour prendre en compte sa viabilité sociale interne et son intégration dans son milieu....

Beaucoup de réponse peuvent être trouvées dans des études d'impact sérieuses² ne se limitant pas au seul niveau économique de l'emprunteur mais incluant les non emprunteurs, les aspects sociaux et politiques (rapports hommes-femmes, jeunes-cadets, modification des rapports entre anciens et nouveaux leaders, les aspects meso et macro-économiques (modification des marchés financiers ruraux, (notamment modification des tontines, des prêts « usuraires » et des prêts « gratuits »), modification des marchés de biens, de travail, des terres en relation avec les marchés financiers, régulation des systèmes financiers intermédiaires au niveau national et relation avec le système bancaire, rôle de l'Etat dans cette régulation....

A titre d'exemple, on peut citer une recherche récente menée au Crédit Rural de Guinée (CRG)³ par une équipe d'anthropologues guinéens (un chercheur confirmé et trois jeunes chercheurs guinéens) avec l'appui méthodologique d'un anthropologue français connaissant bien la Guinée. Cette étude a fait l'objet, outre la restitution dans les 4 caisses enquêtées, d'un séminaire de présentation/discussion des résultats, (juin 2000), regroupant une soixantaine de participants (dont un quart était des élus des caisses, la moitié des salariés du Crédit Rural et le dernier quart des partenaires extérieurs réguliers du CRG). Différents ateliers ont permis de traduire les observations recueillies en recommandations opérationnelles

² Se déroulant sur plusieurs mois de terrain, à partir d'une grille déjà testée avec préparation et supervision par un chercheur confirmé.

³ Grâce à l'utilisation de la ligne « étude d'accompagnement » du Projet Crédit Rural, financé par l'AFD.

partagées. Mais ces rapports fructueux entre chercheurs et praticiens ne sont possibles que si plusieurs conditions sont réunies.

« Les rapports entre chercheurs et praticiens sont généralement difficiles, parfois rugueux et souvent insatisfaisants. Chacun évolue dans des mondes différents, avec des objectifs, des normes et des rythmes spécifiques. Les praticiens attendent souvent des chercheurs des recettes simples à leurs problèmes alors que ces derniers insistent en général sur la complexité des rapports sociaux et sur le champ relativement ouvert des hypothèses possibles.

Si, dans le cas de la Guinée, la collaboration a pu être féconde, ceci vient sans doute de la combinaison de plusieurs facteurs :

- Une demande explicite et relativement restreinte de la part du CRG : comment fonctionnent les groupes solidaires, comment se passe le jeu d'acteurs dans la gestion en commun d'une caisse, comment la caisse s'insère dans son environnement.
- Une relation dans la durée (1 an).
- L'engagement direct du chercheur guinéen senior dans les enquêtes.
- Une collaboration régulière à chaque étape avec le CRG : choix des caisses, lecture critique des rapports d'étapes, demandes d'éclaircissement et d'investigations complémentaires sur certains points.
- Une volonté de la part des chercheurs de restituer leurs résultats (dans chaque caisse, avec les cadres du CRG et au cours du séminaire final), sous une forme claire et accessible.
- Une recherche centrée sur la demande des praticiens et non comme simple support à d'autres objectifs (réalisation d'une thèse, enjeux de publications, vérification d'une théorie du changement social...).
- Une complicité sans complaisance et une grande complémentarité entre les trois chercheurs et praticiens (K. Condé, St. Bouju et D. Gentil), principaux responsables de l'étude, du séminaire et des publications. L'essentiel du travail a été effectué par l'équipe guinéenne et particulièrement son responsable mais l'apport méthodologique régulier de Stéphane Bouju (co-élaboration et test des guides d'enquête, point à mi-parcours, relectures critiques et finalisation du rapport) a permis le maintien d'une grande rigueur et d'un regard externe exigeant.

Le rapport de synthèse est une bonne illustration de cette collaboration : entièrement écrit par K. Condé en mai 2000 (1^{ière} version de 55 pages), il a fait l'objet de nombreux remaniements : réorganisation du plan, réintroduction de certains points importants mentionnés dans les monographies mais oubliés dans la synthèse, éclaircissements de certains

passages obscurs, suppression des répétitions, amélioration du style et de l'orthographe....

La quatrième version du 9 juin 2000 (80 pages), si elle est loin d'être parfaite et peut être améliorée pour une éventuelle publication ultérieure, donne cependant l'essentiel des résultats dans un style lisible. Sans modifier les analyses menées par l'équipe guinéenne, la résultante est une œuvre commune, une co-opération où chacun a pu apporter sa contribution ».⁴

VERS UNE SYNERGIE

Chacun est de plus en plus ouvert à une collaboration : financiers et opérateurs veulent mieux comprendre les réactions, les effets, les blocages... de leurs interventions ; une « nouvelle » vague de chercheurs dans la lignée de l'anthropologie du développement ou de l'économie institutionnelle souhaite accéder à des nouveaux terrains, notamment pour les jeunes chercheurs du Sud et du Nord et à mieux comprendre les évolutions récentes des milieux ruraux et urbains ; les enseignants veulent s'appuyer sur de nouvelles données concrètes pour les confronter aux nouvelles théories et trouver également des terrains pour leurs étudiants de DESS ou doctorants.

Il y a bien sûr encore des apprentissages réciproques, des « apprivoisements », des malentendus à lever, des hâtes à maîtriser : les chercheurs ne vont pas donner des réponses directement opérationnelles à des problèmes concrets. Les problèmes concrets ne se transforment pas spontanément en problématiques de recherche, les études comparatives prennent du temps, créent des controverses, font apparaître d'autres thèmes à approfondir. Le temps, les objectifs et les contraintes des praticiens et des chercheurs restent différents mais ils ne sont pas incompatibles et chacun sent bien qu'une collaboration peut se révéler féconde.

Mais comment faire ?

L'exemple du PAFID (Programme d'Appui au Financement Décentralisé), qui aurait très bien pu jouer ce rôle, montre la voie à ne pas pratiquer. Celui-ci donne tout le pouvoir de décision (sur les orientations et les financements) aux seuls représentants du MAE et de l'AFD, qui se sentent investis⁵ du pouvoir de représenter l'Etat et donc de décider de ce qui est thème légitime de réflexion et type d'action à financer. Les opérateurs sont invités à titre consultatif mais aucune de leur proposition n'est retenue. Les universitaires et les chercheurs sont ignorés.⁶

⁴ D. Gentil – Mission d'appui Juin 2000, IRAM/CRG.

⁵ Dans la lignée de l'Etat Jacobin qu'on veut transférer en Afrique.

⁶ Ils avaient été timidement intégrés dans le cadre du programme précédent le PRAOC (Programme Régional d'Appui aux Opérations d'Epargne-Crédit Décentralisé).

Une synergie ne peut fonctionner que si tous les acteurs concernés se sentent reconnus comme légitimes, apportant leurs contributions à la réflexion commune. Il n'y a pas d'acteurs plus légitimes à priori que d'autres, mais la légitimité se construit à partir de la qualité de l'apport de chacun.

Si ce point de départ est accepté, il ne devrait pas être trop difficile d'organiser un programme à moyen terme (environ 3 ans), définissant les grands thèmes à étudier (dans le domaine économique, social et politique), appelant à des contributions de capitalisation et de recherche et favorisant les complémentarités entre opérations de terrain, enseignements universitaires, recherches, avec encouragement à publications et organisations de débats.

Ce programme pourrait faire l'objet de co-financement, notamment du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Recherche, avec éventuellement des compléments de Fondation (comme FPH ou Fondation de France) pour certains aspects⁷. Il pourrait être coordonné (pour le choix des thèmes, les décisions de programmes à financer, le suivi et la diffusion des résultats), par un comité (d'orientation ou scientifique), où chaque partie (y compris chercheurs, universitaires et opérateurs du Sud) se sentirait représentée.⁸

La micro-finance est un domaine suffisamment important qui permet d'ouvrir le champ des possibles à un grand nombre d'acteurs exclus du secteur bancaire, « de lutter contre la pauvreté et les inégalités », pour justifier une approche un peu novatrice, supprimant les cloisonnements stériles et établissant des synergies indispensables pour l'action et la réflexion.

⁷ Dans un deuxième temps, ce programme pourrait être étendu à des équipes européennes (notamment allemand, hollandais, anglais...) avec des financements de l'Union Européenne.

⁸ On pourrait s'inspirer du dernier appel d'offre IRD/CODESRIA avec un comité scientifique de 16 Personnes (8 du Nord, 8 du Sud).